VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de mobilier de maison divers, etc. Droit d'occupation.

Mme Emma Joubert Wahl vs. Joseph E. Clinton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,696 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le MERCREDI, 14 octobre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

En mon entrepot, Nos. 508-512, rue Chartres:

1—Un grand assortiment de meubles de maison, installations, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

2—Le droit d'occupation des lieux No. 706, avenue Howard, de la date de vente au 30 septembre 1915.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. PUIG,
Avocat pour la demanderesse.
oct 3 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District portant le No. Municipal 5547 rue Chesnut entre les rues Joseph et Octavia.

Fidelity Homestead Association vs. Julian B. Mansfield.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,533 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ainsi que les prescriptions, libératives et acquisitives y appartenant en quelque manière, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Joseph, Coliseum, Chesnut et Octavia, désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par D. A. Bresnan, député voyer de la ville en date du 25 septembre 1901, et attaché à un acte d'achat de William E. Andrus, à la Security Building and Loan Association, d'après un acte devant Fred Zengel, notaire, le 8 octobre 1901, et d'après le dit croquis le dit lot est désigné par la lettre "A" et mesure trente pieds face à la rue Chesnut par une profondeur entre lignes parallèles égales de quatre vingt dix huitre pieds, ayant une largeur de trente pieds sur le derrière.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREYFUS.
Avocats pour le demandeur.
sept—4,5,11,18,25 oct—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de douze lots de valeur dans le Premier District, en l'ilet borné par les rues Cleveland (anciennement Gasquet), Palmyra, Anthony et Bernadotte.

William L. Young, Liquidateur, vs. Palmyra Land Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,395 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Douze certains lots de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent n quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par les Nos. deux à Treize, les deux inclusivement, en l'ilet No. 835, borné par les rues Cleveland (anciennement Gasquet), Palmyra, Anthony et Bernadotte. Lesquels lots mesurant, à savoir: Lots Nos. deux à six inclus, chaque trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et cinq (5) lignes face à la rue Cleveland, par cent vingt sept (127) pieds, dix (10) pouces et quatre (4) lignes en profondeur entre lignes parallèles; lot No. sept, trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et cinq (5) lignes face à la rue Cleveland, dix sept (17) pieds, dix (10) pouces de largeur sur le derrière, par une profondeur sur la ligne du lot No. six de cent vingt sept (127) pieds, dix (10) pouces et quatre (4) lignes et cent cinq (105) pieds, huit (8) pouces et trois (3) lignes de profondeur sur la ligne du No. huit; lot No. huit, trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et cinq (5) lignes face à la rue Cleveland, par cent cinq (105) pieds, huit (8) pouces et trois (3) lignes sur la ligne du lot No. sept, cinquante huit (58) pieds, deux (2) pouces sur la ligne de côté du lot No. neuf, et cinquante sept (57) pieds, six (6) pouces en profondeur sur une ligne oblique; lot No. neuf est d'une forme irrégulière et a quarante (40) pieds, onze (11) pouces et six (6) lignes face à la rue Cleveland, par cinquante six (56) pieds, deux (2) pouces sur la ligne de côté du lot No. huit et soixante dix (70) pieds, huit (8) pouces et quatre (4) lignes sur l'autre ligne de côté; lot No. dix, trente (30) pieds face à la rue Bernadotte, par cent quatre vingt dix huit (198) pieds en profondeur sur un côté et cent soixante seize (176) pieds en profondeur sur l'autre côté; lot No. onze, trente (30) pieds face à la rue Bernadotte, par cent quatre vingt dix huit (198) pieds de profondeur sur un côté et cent trente cinq (135) pieds de profondeur sur l'autre côté; lot No. douze, trente (30) pieds face à la rue Bernadotte, par cent quatre vingt dix huit (198) pieds de profondeur sur un côté et cent trente quatre (134) pieds de profondeur sur l'autre côté; et lot No. treize, formant le coin des rues Palmyra et Bernadotte, soixante et onze (71) pieds, huit (8) pouces face à la rue Palmyra, par cent un (101) pieds, dix (10) pouces et deux (2) lignes de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN J. REILLY,
Avocat pour le demandeur.
sept—25 oct—2,9,16,23,28,29

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B — No. 108,809 — William Lory vs. Francis Lory Jr., absent.

Vente en Partage.

Par et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Div. B, No. 103,909, in re William Lory et al. vs. Francis Lory Jr., absent, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 juin 1914, et signé en cour ouverte le 19 juin 1914 et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, au plus offrant, le SAMEDI 10 octobre 1914, à 10:30 a. m., sur les lieux No. 816 rue St-Ferdinand, meubles et divers, d'après inventaire au dossier.

Conditions: Comptant, sur place.

Encanteur, 820 rue Commune.
sept-30—oct 4 10

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 1643 et 1645, rue Gravier, entre les rues Magnolia et Claiborne.

Dixie Homestead Association vs. Mme Samuel Moncrief Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,710 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, en l'ilet No. 405, borné par les rues Gravier, Commune (actuellement Avenue Tulane), Magnolia et Claiborne. Le dit lot est désigné par le No. Deux et mesure vingt-huit pieds, six pouces et deux lignes face à la rue Gravier, par cent neuf pieds une pouce de profondeur entre lignes parallèles. D'après un croquis et certificat fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 28 juin 1896, le dit lot commence à une distance de cinquante-sept pieds, deux pouces et trois lignes du coin de la rue Gravier et de la rue Magnolia et mesure vingt-huit pieds, six pouces et deux lignes face à la rue Gravier, par cent neuf pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY, Avocat pour la demanderesse.
oct 2 9 16 23 30—nov 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Premier District formant le coin de l'Avenue Cleveland et de la rue Broad (en l'ilet Dorgenois et Canal) batisses portant les Nos. Municipaux 2655, 2657, 2659 et 2663 Avenue Cleveland.

Geo. W. Booth vs. Mme Mary Ann Brennan, Veuve de feu Patrick Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,037 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire c.-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot ou parcelle de terre dans le Premier District, ilet borné par l'Avenue Gasquet (actuellement Cleveland) et les rues Broad, Dorgenois et Canal, formant le coin de l'Avenue Cleveland et de la rue Broad, mesurant à peu près soixante quinze pieds sept pouces face à l'Avenue Cleveland, par quatre vingt dix pieds six pouces en profondeur et face à la rue Broad entre lignes parallèles ensemble avec toutes les batisses et les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans une propriété de valeur du Troisième District.

Succession de John Gerdes et sa Femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 64,797 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Albert Gerdes et en faveur de Anthony J. Rossi qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Albert Gerdes, dans et à la propriété suivante décrite ci-après: Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues St. Jean Baptiste (actuellement N. Robertson), St. Avide (actuellement N. Claiborne), Annette et White (actuellement St. Bernard); le dit lot mesure trente et un pieds, onze pouces et quatre lignes face à la rue St. Jean Baptiste (actuellement N. Robertson), par quatre vingt seize pieds en profondeur, étant une part d'un lot désigné comme lot 18 No. 17 sur un plan dressé par J. A. De Pouilly, voyer, en date du 10 décembre 1846, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, étant tous ses droits, titres et intérêts dans la dite propriété qu'il a hérité de sa mère, Mme Dorothea Weishorn, veuve de John Gerdes.

Mme Albert Gerdes acquit la propriété par un acte devant Jos. Cohn, notaire, le 28 juillet 1865, enregistré en C. O. B. 88, folio 420.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES I. DENECHAUD,
Avocat pour le demandeur in re.
sept 25 30—oct 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, port les numéros municipaux 2133 et 2135 rue Amelia, entre les rues Howard et Freret.

The Greater New Orleans Homestead Association vs. Walter Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,525 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque manière, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 591, borné par les rues Amelia, Howard, Freret et Delachaise, désigné comme lot No. 4 du dit ilet et mesure trente trois pieds, deux pouces face à la rue Amelia par une profondeur de quatre vingt trois pieds, neuf pouces et cinq lignes sur la ligne du côté le plus proche de la rue Freret, le divisant du No. 2 et quatre vingt cinq pieds, onze pouces et trois lignes en profondeur sur la ligne du côté du lot No. 6; d'après un plan tracé par C. A. DeArmas, député voyer de la ville, en date du 3 octobre 1886, attaché à un acte passé devant A. Hero, Jr., notaire en cette ville, le 9 octobre 1886, et aussi sur un plan dressé par Arthur DeArmas, député voyer de la ville, en date du 7 juin 1887, attaché à un acte devant Alexis Brian, notaire, le 29 août 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
HENRY MOONEY,
Avocat pour le demandeur.
sept—11,12,18,25 oct—2,9,14,15

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,800, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 8 Octobre 1914 à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,800, dans le cas de William Lery, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent ledid jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 octobre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple à un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, a

Encanteur, 820 rue Commune.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, formant le coin des rues Newton et Nunez, en l'ilet formé par les rues Teche et Homer; bâtisses portant les numéros municipaux 434 et 436 rue Newton.

Joseph A. Damonte vs. Edward B. Stafford, Receveur de la Pine Grove Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Cinquième District de cette ville, en l'ilet No. 155, borné par les rues Newton, Nunez, Teche et Homer, désignés par les Nos. 13 et 14 avoisinants et mesurent chaque, en mesures françaises, trente pieds face à la rue Newton par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No. 13 formant l'angle des rues Newton et Nunez.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
HOWELL CARTER, JR.,
Avocat pour le demandeur.
sept—12,14,18,25 oct—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District formant le coin des rues Calhoun et Annonciation, batisse portant le No. Municipal N165 rue Calhoun.

A. D. Danziger vs. A. O. Smith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,481 — En vertu d'un writ de Fidri Facias contre Joseph B. Arléans qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville en l'ilet borné par les rues Calhoun, Annonciation et Laurel et par l'avenue Henry Clay. La dite portion de terre fait le coin des rues Calhoun et Annonciation, et mesure quatre vingt dix sept un pouce et une ligne face à la rue Calhoun par soixante pieds en profondeur et face à la rue Annonciation entre lignes parallèles, et la façade est la moitié des lots originaux, 8, 9 et 10, d'après un plan annéxé et passé devant S. Maquer, ancien notaire le 12 juin 1867, lequel lot original No. 10, fait le coin des rues Calhoun et Annonciation.

Saisie dans le procès ci-dessus comme propriété de Joseph B. Arlens.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER, Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant les numéros municipaux 161, 163, 165 et 167 rue Alix, en l'ilet borné par les rues Eliza, Powder et Bouny.

Mme Maria Breisacher vs. Mme James Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,413 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui y appartiennent en quelque manière, situé dans le Cinquième District de cette ville, désignés comme lots Nos. huit et neuf en l'ilet No. Quatre-vingt-six, borné par les rues Alix, Eliza, Powder et Bouny, d'après un plan de A. DeHemecourt, voyer, daté du 18 mars 1842, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurant chacun trente pieds face à la rue Alix, par cent vingt pieds en profondeur, entre lignes égales parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
sept—18,19,25 oct—2,9,16,21,22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Adam Theobold et Cathérine Theobold, son épouse, née Hanley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,633 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Margaret Theobold, épouse de Robert W. Crummey, exécutrice dative testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK S. DROLLA, Avocat.
oct 1 3 10

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. et Mme Henri Schnell.

No. 107,569.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier et Fils — C. A. Tessier, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet. Jeudi, 6 october 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 28 août 1914 par l'Honorable E. G. Skinner, Juge de la dite Cour, Division "C," dans le procès ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville en l'ilet No. 6 borné par les rues Chartres, Royal, Indépendence et Pauline, étant désigné comme lot No. 4 sur le plan de L. H. Pilie, voyer de la ville en date du 8 mars 1850 et déposé en l'étude de E. Ende pour référence. Les dits lots mesurent, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes face à la rue Pauline par une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes égales pallèles, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No. Municipal 614 rue Pauline et comprenant un cottage simple de 4 chambres, etc.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et le reste si il y en a, à un an de crédit, ou de un et deux ans au choix de l'acquéreur. Le solde de la vente sera reconnu par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui à un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement; assuré par hipotèque spéciale et lien et privilège du vendeur et la propriété vendue avec le pacte "de non alienando" et toutes les clauses habituelles de sécurité; cinq pour cent pour les honoraires de l'avocat en cas de procés. La dite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police payable au detenteur des billets hipothécaires, on à leur convenance, l'acquèreur s'engage à payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1914 à partir de la date de l'adjudication à la fin de la dite année, dix pour cent devra être déposé au moment de l'adjudication. Atce de vente devant Charles Scheideau, Esq., notaire au frais de l'acheteur.

FRED G. VEITH,
Avocat.
sept—5,6,13,20,27 oct—4,6

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

De Propriété Améliorée du Septième District

LES DEUX PROPRIETES DECRITES CI-DESSOUS, COMPRENANT L'ILET ENTIER BORNE PAR L'AVENUE LEAKE, ET LES RUES SHORT, HUSO ET PEARL

Avec à peu près 160 pieds de façade sur l'Avenue Leake

Faisant face aux voies ferrées de l'Illinois Central et du Public Belt, sur la dite avenue Leake et avec une grande façade sur les rues Short, Husso et Pearl, avec rails de garage, deux vastes entrepôts, étables qui peuvent recevoir 15 têtes de stock, grandes balances pour camions et vastes chantiers, et aussi demeure, Nos. 437 et 439 rue Short, angle de la rue Pearl.

LE TOUT POUVANT SERVIR POUR MANUFACTURE, CHANTIERS DE SABLE ET GRAVIER; BOIS ET CHARBONS EN GROS; GRAINS ET FOURRAGES, OU BOIS DE SCIERIE.

LE PLAN EST EXPOSE A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES

JACOB L. WEIL VS. JOHN HENRY MEYERS ET ADOLPH M. KEPPLER.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,570 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Six lots de terre avec améliorations situé dans le Septième District de cette ville, en l'ilet No. 52, borné par l'avenue Leake, et les rues Short, Pearl et Huso, désignés d'après un plan imprimé en bleu par C. Milo Williams, D. C. S., 1er juin 1899, attaché à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 31 décembre 1907, comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, et mesurent comme suit: Lots Nos. 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun trente pieds face sur chaque rue Short et Huso par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les lots Nos. 5 et 6 mesurent comme suit commençant à un point cent cinquante pieds du coin de la rue Pearl et Huso une première façade de trente pieds sur la rue Husso par une profondeur sur ligne de côté du lot No. 4 de cent vingt pieds, et ensuite sur une ligne parallèle à et faisant face à la rue Short de quatre pieds, et ensuite sur une ligne s'étendant sur toute la façade sur l'avenue Leake du dit ilet de cent soixante pieds, plus ou moins, et ensuite sur une ligne allant vers la rue Pearl et faisant face à la rue Husso de dix-sept pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Husso de dix-sept pieds, six pouces; et ensuite sur une ligne faisant face à la rue Huso de soixante pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Short de dix-sept pieds, six pouces.

2. Un lot de terre, avec toutes les améliorations, etc., situe dans le Septième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Short, Pearl, Huso et Commercial, ou avenue Leake, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 52, ancien No. 4, et forme le coin des rues Short, Pearl et Huso, et mesurant trente pieds de face sur les rues Short et Huso, par une profondeur et face à la rue Pearl de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.
sept 25 27—oct 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Par ARTHUR H. DICKS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer.
No. 106,021, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

Le contenu d'une Boulangerie et des Objets de ménage, No. 1560 Avenue N. Claiborne

MARDI, LE 6 OCTOBRE 1914, A 11 HEURES A. M.

En vertu d'un ordre qui m'a été envoyé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, en date du 18 août 1914, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le contenu d'une boulangerie, y compris les vitrines, paniers et boites à pain, toles, auges, outils et nécessaires de confiseur, glacière, balances, comptoirs, batteur, blutoir, moteur électrique, etc., camions, buggies, chevaux, mules et harnais. Objets de ménage, ameublement, pendules, miroirs, machine à coudre, poèle, ustensiles de cuisine, etc.

CONDITIONS: Comptant.

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau, 437, rue Carondelet.
EDW. P. KLEINERT, Avocat.
sept 24 27—oct 4 6

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur, 623 rue Joséphine

Aux enchères, MERCREDI, 7 OCTOBRE 1914, à 11 heures A. M.

Succession de Mme Anna Mary Unteriner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,850 — Division B — En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la division sus-nommée, daté et signé le 24 septembre 1914 à la Nouvelle-Orléans, Lne., dans la cause ci-dessus intitulée et enregistrée et qui m'a été envoyée en ma qualité d'encanteur, le tout et, en détail le mobilier et les objets de ménage décrits dans l'inventaire au dossier.

CONDITIONS — Comptant, sans limite ni réserve.

HARRY W. FITZPATRICK,
Bureau 528-530 rue Canal.
sept—25,27 oct—4,7

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes à l'Encan par Leonard L. Stern.

Vente en partie. Succession de Mme. Bridget Farley Williams et David F. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "E" — Nos. 107, 794 et 79, 662 (consolidé). Sans limite ou réserve au plus haut surenchérisseur propriétées de valeur et terres à la campagne.

816 rue Deuxième, un cottage simple.
540 rue Quatrième, un cottage simple.
546-548 rue Quatrième, coin de Fulton, un cottage double et magasin.
2712-14 rue St.-Thomas, un cottage double.
511-13-15-17 avenue Washington, 2 cottages doubles.
Ainsi que: 560 acres de terre à Livingston et Tangipahoa.

Aux enchères, JEUDI, 15 OCTOBRE, à MIDI, a la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Par Leonard L. Stern, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci dessus indiquée, en vertu d'un jugement rendu le 4 septembre 1914 et le jugement signé le 11 septembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E" dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situé en l'ilet borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Deuxième, Troisième et Laurel désigné comme lot No. 4 sur un plan dressé par Hugh Grant, daté du 24 juin 1845, No. 69 du livre de plans de J. B. Marks, ancien notaire, en cette ville. Lequel dit lot mesure 30' face à la Deuxième rue par 92' et 3'" en profondeur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de cette ville. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de la Succession de Maitresse Julia Mollière par un acte devant Andrew Hero, Jr. Notaire daté du 27 juillet 1882 et enregistré en C. O. B. 116 folio 461. La propriété est connue comme No. 816 rue Deuxième et consiste d'un cottage simple, toit en ardoises avec une gallerie de face 4 chambres, etc., et se loue pour $10 par mois.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans le Quatrième District (ancienne ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson) de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, dans cet Etat, en l'ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton., et désignés par les Nos. 1 et 2 sur un plan spécial du même et autres lots, attaché à un acte de vente de B. F. French à William J. Boyce passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840, d'après lequel plan les dits lots mesurent chaque 25' face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine. Le lot No. 1 étant un lot de coin et formant l'angle des rues Quatrième et Fulton. Les améliorations sont connues par les Nos. 540-46-48 rue Quatrième et 2712-14 rue St.-Thomas. Le 540 de la rue Quatrième étant un cottage simple avec 4 chambres et se loue pour $15.00. 546-48 étant un cottage double avec trois chambres remise de chaque coté. 2712-14 rue St.-Thomas étant un cottage double avec trois chambres de coté, le loyer total étant à peu près de $35.00 par mois.

Un demi-lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Faubourg, District, Ville et Paroisse ci-dessus désignés, en l'ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton. et désigné par le No. 3, sur un plan attaché à un acte passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840. Le dit demi lot de terre est pris du coté le plus rapproché du lot No. 3 sur le plan susnommé et mesure 12' 6" face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété achetée par David F. Williams de Joseph D. Broderick le 8 juin 1860 par un acte devant J. T. Coffey, ancien notaire, et enregistré en C. O. B. 83 folio 229.

Deux lots de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette Ville, dans cette paroisse en l'ilet borné par les rues Washington, Rousseau, Quatrième et St.-Thomas (anciennement Fulton) et désignés par les Nos. 3 et 4 d'après un plan dressé par H. Moelhausen, voyer daté du 18 May 1845 et déposé en l'étude de L. R. Kenny ancien notaire. Les dits lots mesurent à savoir: Lot No. 3, 31' 6" et 7'" face à la rue Washington par une profondeur entre lignes parallèles de 126' 9". Et le lot No. 4 adjoint au lot No. 3 mesure 31' 7" 6'" face à la rue Washington, par 126' 9" de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de John Baker d'après un acte devant John F. Coffey, ancien notaire daté du 12 juillet 1876 enregistré en C. O. B. 106 folio 559.

Une certaine étendue de terre décrite comme suit:

SE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; S 1-2 de S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 40 acres; NW. 1-4 SE. 1-4 de la section 2, 40 acres. NE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; SE. 1-4 de NW. 1-4 de la section 11, 40 acres; SW. 1-4 de NE. 1-4 section 11, 40 acres; NE. 1-4 de NE. 1-4 de la section 11, 40 acres; E. 1-2 de SE. 1-4 de la section 2, 80 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 40 acres; S. 1-2 de NW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres, toute en township 5, sud de Range No. 6, Est de la Paroisse de Livingston, Louisiane, exceptés S 1-2 de NW. 1-4 et N 1-2 de SW. 1-4 et S 1-2 de S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, township 5, range 6, qui est dans la Paroisse de Tangipahoa.

Conditions: Comptant. Actes de vente devant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot seront éxigés au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.
GUY J. RAY,
Avocat pour le Demandeur.
sept—13,20,27 oct—4,11,15

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition.

Cottage simple en bois, No. 3063 rue St. Ann, angle de la rue Lopez.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 9 avril 1914 et signé le 16 avril 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Marie Celima Curead, veuve de John B. Lutenbacher, et als., vs. Théodore Claude Lutenbacher, et als., No. 104,621, la propriété suivante décrite à savoir:

Le joli cottage en bois, No. 3063 rue St. Ann, coin de la rue Lopez, en retrait du trottoir, se composant de cinq chambres, sur un certain lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent ou appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 411, borné par les rues St. Ann, Lopez, Salcedo et Dumaine, désigné par le No. 22 et formant le coin des rues St. Ann et Lopez, et mesurant vingt neuf pieds, une ligne face à la rue St. Anne, par cent pieds de profondeur et face à la rue Lopez, entre lignes égales parallèles d'après un plan par L. H. Braunn, architecte.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur aura à payer les taxes dues et exigibles en 1914 en sus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent au comptant seront exigés de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Les loyers seront passés à l'acheteur à partir du jour ou l'acte de vente sera signé. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, au frais de l'acheteur.

M. D. DIMITRY, Avocat.
sept—27 oct—4,11,18,25,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier et Troisième District consistant en un magasin et une résidence, sur une rue pavée.

Succession de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,948 — Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau, No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, au bureau des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 15 septembre 1914 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite Cour, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Liberté, Calliope, Franklin, Euphrosine, désigné comme lot No. 2 sur un plan par Geo. F. Dunbar, voyer, daté du 18 avril 1846, déposé comme plan No. 2 en l'étude de John S. Holland, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine, 27 pieds, 6 pouces face à la rue Liberté, par une profondeur, et face, à la rue Calliope de 112 pieds, formant le coin des rues Liberté et Calliope. Ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent. La succession a un intérêt sur la dite propriété de la moitié de sa valeur, le propriétaire de l'autre moitié a consenti à vendre sa part d'intérêt avec celle de la succession, pour que la propriété soit vendue en entier.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, en l'ilet borné par les rues Claiborne, Français, Robertson et Touro, désigné par les Nos. 1 et 2 et mesurent comme suit: Lot un, 30 pieds face à la rue Claiborne, par 98 pieds, en profondeur, entre lignes égales parallèles. Lot deux, 29 pieds, 8 pouces et 4 lignes face à la rue Claiborne, par 98 pieds de profondeur sur le côté de la rue Touro ou Union, sur la ligne qui le divise du lot un; sur le côté de la rue Français le dit lot a une première profondeur de 32 pieds, d'ou il se rétressit à angles droits 7 pieds, 10 pouces et a alors une profondeur de 66 pieds sur le derrière ou il a une largeur de 21 pieds, 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent un cottage en bois de un étage simple, No. 2022 rue Nord Claiborne, et d'autres bâtisses et une grande cour qui est utilisée comme dépôt de bois et charbons. Les deux lots seront vendus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication, et devra également payer pour tous les certificats et actes de vente, ainsi que les taxes pour 1914, les acheteurs, au cas au ils ne paieraient pas le tout comptant, devront donner un billet à ordre à un an, qui sera assuré par une hypothèque avec les clauses usuelles de sécurité, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de la date de l'adjudication et pour le montant du reste de la somme, jusqu'à complet paiement; les actes de vente de la dite propriété devront être passés devant John Wagner, notaire. L'acquéreur aura droit à percevoir les loyers à dater du jour ou sera signé l'acte de vente.

DART, KERNAN & DART,
MERRICK, GENSLERS & SCHWARZ,
Avocats.
sept—20,27 oct—4,11,18,22

ANNONCES JUDICIAIRES

Chas. Schneidau et als. vs. Mme Adrienne Blanche Bonnet, femme de Emile Barbier et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,580 — Division C — Attendu que Mme Olympe Colin, veuve de Jean B. Gerbault, tutrice dative, de la mineure Jeanne Elise Charlotte Gerbault, s'est adressée à cette Cour pour obtenir l'autorisation de prendre possession et d'enlever de l'Etat de la Louisiane, la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par ces présentes donné à qui de droit, de faire valoir dans l'espace de trente (30) jours à partir de la date de la première publication de cet avis, pourquoi la demande de la dite tutrice doit être refusée.

Par ordre de la Cour.

WM. HAIXEN, Député Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1914.
sept—9,16,23,30 oct—12

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du septième district, formant le coin des rues Holly Grove et Pear (en l'ilet formé par les rues Hamilton et Heaton).

Dixie Homestead Association vs. Mme Blanche Lehman, épouse de Max Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,679 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, en l'ilet No. 665 (autrefois No. 515-D), borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Pear et Heaton, désigné par le No. Un, sur un plan dessiné par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, en date du 21 décembre 1911, attaché à un acte de vente passé devant Charles Schneidau, notaire, dans et pour cette paroisse, le 15 janvier 1912; d'après lequel croquis le dit lot forme le coin des rues Holly Grove et Pear, et mesure trente pieds face à la rue Holly Grove, et cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Pear, entre lignes parallèles, et d'une largeur de trente pieds sur le derrière.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY, Avocat pour la demanderesse.
oct 2 9 16 23 30—nov 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3517 et 3519 rue Thalie, entre les rues Galvez et Miro.

Frank B. Twomey vs. Omer B. Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,665—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sort, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 5, en l'ilet No. 537, borné par les rues Thalie, Erato, Galvez et Miro, d'après une copie lythographique d'un plan attaché à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 17 mai 1911, et d'après lequel plan le dit lot mesure trente pieds face à la rue Thalie, même largeur en arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt dix sept pieds, dix pouces et cinq lignes; se trouvant à une distance de cent seize pieds et deux lignes du coin de la rue Miro.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER
Avocats pour le demandeur.
sept—25 oct—2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 1229 rue St. Philippe, entre les rues St. Claude et Trémé.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Viola Lange O'Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,487 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, St. Claude et Tremé, désigné par le No. 5 et mesure, en mesure française, vingt-cinq pieds face à la rue St. Philippe, par cent-vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point vingt-cinq pieds du coin des rues St. Philippe et Tremé.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
C. C. FRIEDRICHS,
Avocat pour le demandeur.
sept—19,21,25 oct—2,9,16,22

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Becker — No. 109,372, Cour Civile de District, Division "B"—Cottage Simple, No. 1811 rue Fern, rue Pavée.

Par Louis Hufft, Encanteur, 806 rue Perdido.

LE JEUDI, 8 octobre 1914 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en cette ville en vertu et en obéissance d'un ordre rendu le 2 septembre 1914 par l'Honorable Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "B," dans la cause ci-dessus intitulée je vendrai aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le 7me District de la Nouvelle-Orléans en l'ilet No. 427 borné par les rues Fern, Burdette, Cohn et Hickory, d'après un plan attaché à un acte de vente de Mme A. Fortier à J. H. Gaines passé devant E. Commagère ancien notaire le 10 février 1870 désigné comme lot vingt et mesure 30 pieds face à la rue Fern, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par feu Caroline Becker de Mme A. Fortier d'après un acte passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 10 février 1870.

Conditions: La moitié ou plus comptant, le solde, si il y en a un, à un an 8 pour cent d'intérêt, l'acquéreur ayant à payer tous les frais, acte de vente devant Fred. Diebel, Notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
No. 806 rue Perdido.
C. C. FRIEDRICHS et HAROLD A. MOISE, Avocats.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

AVIS AUX CREANCIERS

William Nuan et al. vs. Duke and Nuan Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 90,130 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John R. Todd, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
W. T. BREWER, Avocat.
sept 30—oct 4 9